



## BULLETIN D'ENGAGEMENT COURSE PROMOTION du 23 Mai 2009

Course de vitesse dans le cadre des « 4 HEURES DU CMC »  
au Circuit Carole (Tremblay 93)  
Envoi au plus tard le 30 Avril 2009 (date de clôture).

### RENSEIGNEMENTS



#### PILOTE

NOM : .....  
PRENOM : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
TEL : .....  
EMAIL : .....  
LICENCE (type-n°) : .....  
N° CASM / PERMIS DE CONDUIRE : .....

#### MACHINE



MARQUE : .....  
ANNEE: .....  
MODELE : .....  
CYLINDREE : .....  
N° DE COURSE SOUHAITE   
.....  
MOTO CLUB : .....



REGLEMENT PARTICULIER DISPONIBLE COURANT FEVRIER 2009 SUR  
[www.carolemotoclub.fr](http://www.carolemotoclub.fr)

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

**RAPPEL** : Les inscriptions ne seront prises en compte que sous les conditions suivantes :

- **Bulletin d'inscription correctement rempli** (toutes les informations renseignées et lisibles)
- 2 chèques : 1 chèque d'inscription et 1 chèque de caution de 200 Euros
- 2 enveloppes timbrées (tarif lettre) à l'adresse du pilote (retour confirmation et chèque de caution)
- Envoi du dossier d'inscription par la Poste.

Les frais d'inscription comprennent la location des transpondeurs.

Les **chèques de caution** seront renvoyés par courrier postérieurement à la course au plus tard le 15 juin 2009.

Les **inscriptions** répondant à tous les critères énoncés seront **validées** par des membres du Bureau du Club en tenant compte de leur ordre chronologique d'arrivée au secrétariat (cachet de la poste faisant foi). Au-delà de 36, les inscriptions seront placées sur liste d'attente suivant les mêmes critères chronologiques. **Le Carole Moto Club se réserve cependant le droit de refuser toute demande d'inscription sans justification et sans recours possible.**

Les **désistements** seront possibles avant la date du 30 Avril 2009 sous forme d'un courrier. Postérieurement à cette date les frais d'inscription seront remboursés sous réserve que le plateau soit complet et qu'un équipement remplaçant ait été trouvé sur la liste d'attente.

Les frais d'inscription seront encaissés à partir du 30 Avril 2009. Des **confirmations d'inscription** seront envoyées par courrier au plus tard 10 jours avant la course.

TARIFS	Membres du CMC	Autres clubs
Tarif	105 €	125 €

**IMPORTANT !!! Préciser au dos de chaque chèque le NOM et N° de Téléphone du pilote engagé**

L'inscription engage le pilote à respecter le règlement particulier de l'épreuve et les règles générales et techniques de la Commission des Courses sur Route (CCR) ainsi que les prescriptions du code sportif de la FFM. Les participants reconnaissent céder à l'Organisation leur droit à l'image lors des 3 jours de compétition.

Signature